

*Le budget—M. Reimer*

de plus de 1 p. 100 par an au cours des trois années se terminant en 1987-1988. Quatrièmement, la réduction du déficit et la limitation des dépenses, l'abolition de l'AEIE et du Programme énergétique national ainsi que la création d'Investissement Canada, sont autant de mesures qui ont largement contribué à redonner confiance dans l'économie canadienne et qui continueront à nous assurer un renouveau économique encore plus marqué.

● (1240)

Enfin, prenons les chiffres concernant la création d'emplois. Les mesures prises ainsi que l'évolution de la situation internationale nous ont permis de créer 675 000 emplois en 28 mois. Le gouvernement libéral en avait créé 424 000 en 55 mois. Les libéraux prétendent que la réduction du déficit fait du tort à l'économie. Ils sont totalement dans l'erreur. L'accroissement du déficit entraîne une hausse des taux d'intérêt et réduit la confiance des investisseurs. Cela se traduit par une croissance plus faible, moins d'emplois et une augmentation du déficit gouvernemental, sans parler du fait que le gouvernement est moins en mesure de faire face aux pressions externes qui s'exercent sur notre économie et aux besoins intérieurs urgents. La dette nationale est sans doute l'obstacle qui limite le plus l'essor de l'économie canadienne. Fidèle à sa décision de remédier aux problèmes fondamentaux de la vie socio-économique du pays, le gouvernement a réalisé un programme sensationnel dans ce secteur même s'il reste encore beaucoup à faire.

Étudions le deuxième principe fondamental de la création d'emplois. Les statistiques de création d'emplois s'améliorent chaque jour. Au 18 février 1987, on avait créé 675 000 nouveaux emplois. Cela présente une moyenne de 24 107 emplois par mois contre 7 709 emplois sous le gouvernement libéral précédent. Plus de trois fois et demie plus d'emplois sont donc créés par mois. Soixante-six pour cent sont des emplois à plein temps: c'est presque exactement le contraire de ce qui se passait avec les libéraux.

Le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) a déclaré à propos du budget qu'il n'y était pas question d'un seul nouvel emploi. Il se trompe complètement. Si nous songeons à ce qui s'est passé grâce au programme économique global adopté par le gouvernement, nous comprenons pourquoi ces emplois ont été créés. Souvenez-vous de ce qui s'est passé lorsque le très honorable chef de l'opposition était ministre des Finances. Qu'a-t-il fait pour créer des emplois? Il a pris un excédent de 481 millions de dollars et l'a transformé en un déficit de 4 milliards de dollars. Sous sa direction, les dépenses ont augmenté en moyenne de 23 p. 100 par an, la dette nationale brute de 50 p. 100 et les frais de service de la dette de 85 p. 100. Le taux d'inflation a doublé, passant de 5,1 p. 100 à 10,6 p. 100. Le taux de la Banque du Canada a augmenté de 4,25 points de pourcentage. Sous sa férule, le taux de chômage a progressé de 1 p. 100 en général, et de 2,5 p. 100 chez les jeunes. Que nous propose-t-il de faire? De créer plus d'emplois. Qu'a-t-il fait sur ce chapitre? Quelles mesures a-t-il prises? Il n'a pas cessé de dépenser et de faire marcher la planche à billets. Il a ravivé l'inflation et le chômage. Je n'arrive pas à comprendre qu'avec de tels états de service, le parti du chef de l'opposition soit en première place dans les sondages. Cela dépasse l'entendement.

La croissance de l'emploi a été plus forte au Canada que dans tous les autres grands pays industrialisés. Depuis septembre 1984, le Canada dame le pion aux États-Unis, à l'Allemagne, à la France, au Royaume-Uni, à l'Italie et au Japon sur ce chapitre. Le taux de chômage est passé de 11,7 p. 100 à 9,7 p. 100. Le chômage chez les jeunes est tombé à son plus bas niveau depuis plusieurs années, passant de 18,3 p. 100 à 14,4 p. 100, soit près de quatre points de moins. C'est encore beaucoup trop, mais cela démontre au moins que la tendance est à la baisse grâce aux mesures prises par le gouvernement.

Voyons maintenant le troisième principe annoncé dans l'exposé économique de 1984, concernant la croissance économique. Depuis deux ans et demi, l'économie canadienne a fait mieux que celle de toutes les grandes nations industrialisées à part le Japon. Tous les autres indicateurs économiques témoignent de cette relance: la baisse des taux d'intérêt sur les prêts personnels, commerciaux et hypothécaires, le nombre des mises en chantier qui n'a jamais été aussi élevé depuis huit ans et le maintien à la baisse du taux d'inflation. Les perspectives économiques augurent aussi très bien pour 1987. La croissance de l'emploi au Canada devrait être supérieure à celle de tous les autres grands pays industrialisés. On prévoit que le taux de chômage continuera à baisser, pour s'établir à 9 p. 100 d'ici la fin de l'année. Grâce à une croissance réelle de la productivité de 2,8 p. 100, la reprise économique actuelle sera presque la plus longue que nous ayons connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Les taux d'intérêt devraient rester stables. Les consommateurs continueront sans doute à se montrer confiants, stimulant ainsi la croissance et la création d'emplois. Le taux d'inflation ne devrait pas dépasser 4 p. 100 en moyenne. Le climat international favorisera les exportations canadiennes, compte tenu de la chute récente des taux d'intérêt, du réaligement des monnaies et de la hausse du prix des denrées. L'avenir est donc très encourageant pour les Canadiens. Voilà pourquoi j'estime que les orientations du gouvernement auront d'excellents résultats sur notre économie.

Le quatrième thème de notre programme économique annoncé en novembre 1984 portait sur la justice socio-économique et la compassion. Il importe de signaler que nous nous sommes employés à réduire le déficit, à créer des emplois et à stimuler la croissance économique dans un constant souci de justice sociale et de compassion à l'égard des démunis. Par exemple, les assistés sociaux jouissent maintenant de meilleures perspectives d'emploi grâce au programme spécial de formation et de recyclage d'une durée de trois ans, dont les gouvernements fédéral et provinciaux partagent les frais. D'autre part, le montant du crédit d'impôt pour enfant, destiné aux familles à faible revenu, a été augmenté et cette somme est désormais versée à l'avance. Sur une période de trois ans, le crédit d'impôt pour enfants est majoré de 36,5 p. 100 ou 140 \$ par enfant, passant de 384 \$ en 1985 à 489 \$ en 1987 et à 524 \$ en 1988. Grâce à un nouveau programme innovateur, quatre millions de familles et de personnes à faible revenu reçoivent maintenant un crédit d'impôt fédéral remboursable au titre de la taxe de vente pouvant atteindre 50 \$ par adulte et 25 \$ par enfant, soit au maximum 150 \$ pour une famille de quatre. Un autre programme démontre la compassion du gouvernement pour les personnes nécessiteuses: tous les veufs et les veuves dans le besoin âgés de 60 à 64 ans auront maintenant